

## **Prestation de service unique (PSU)**

**Intervention de Nicolas Bescond**  
**Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen.nes**

Monsieur le Président,

Chèr.es collègues,

Plusieurs rapports sont présentés dans cette commission et mettent l'accent sur l'application de la Prestation de Service Unique (PSU).

**Nous avons eu l'occasion de le rappeler ici, la mise en place de la PSU s'accompagne de beaucoup d'obstacles et de nombreuses collectivités n'ont d'ailleurs pas manqué de le faire savoir en demandant à réinterroger la PSU.**

**La question du financement des crèches est régulièrement posée sur la table tout comme les dysfonctionnements liés à la PSU.** Parmi les exemples de demandes formulées, la suppression du dispositif de tarification horaire de la Prestation de Service Unique, sur lequel repose en partie les subventions versées par la Caisse d'Allocation Familiale.

Ce même dispositif est en effet au cœur de la marchandisation du secteur de la petite enfance. Ainsi qu'il est exposé dans Les Ogres de Victor Castanet, la CAF a subventionné le formidable essor d'un secteur privé sur l'argent public en provoquant les pires dérives. Face à cela c'est bien toute l'originalité d'un service public qui met en son cœur l'intérêt des enfants et l'exigence de ses personnels qu'il s'agit de promouvoir.

Pour ce qui est de notre Département, je souhaite évoquer avec vous **l'inquiétude grandissante des agent.es départementaux concerné.es par l'application de cette Prestation de Service Unique et ses effets.** Ce dispositif a clairement montré ses limites et pénalise durement nos agent.es départementaux, poussé à bout par cette gestion. Concrètement, cela se traduit par une surcharge de travail qui affecte

directement la qualité de l'accueil et des projets éducatifs, des éléments essentiels qui dégradent le fonctionnement des structures. **Nos agent.es départementaux l'ont d'ailleurs souligné, vendredi dernier, lors de leur mobilisation.**

Il est temps de prendre en compte ses critiques, de constater la portée intrusive de la PSU dans le quotidien des familles, soumises à un contrôle excessif des horaires et plus largement de mesurer les dangers de la rigidité que ce dispositif impose. **Alors que vous nous proposer de voter ces rapports, pouvez-vous nous transmettre des éléments chiffrés et précis concernant l'application de la PSU en Val-de-Marne ?**

**De notre côté, nous appelons le Département à prendre ses responsabilités et à négocier avec la Caisse d'Allocations Familiales pour faire valoir la situation que connaît le personnel départemental.** Le poids de notre collectivité devrait lui permettre de défendre la situation de nos agent.es. Nous regrettons votre manque de considération face à cette situation et votre silence quant à la réalité vécue par celles et ceux qui subissent la PSU.

C'est pourquoi notre groupe s'abstiendra lors du vote sur le rapport 26.

Je vous remercie

*Seul le prononcé fait foi*